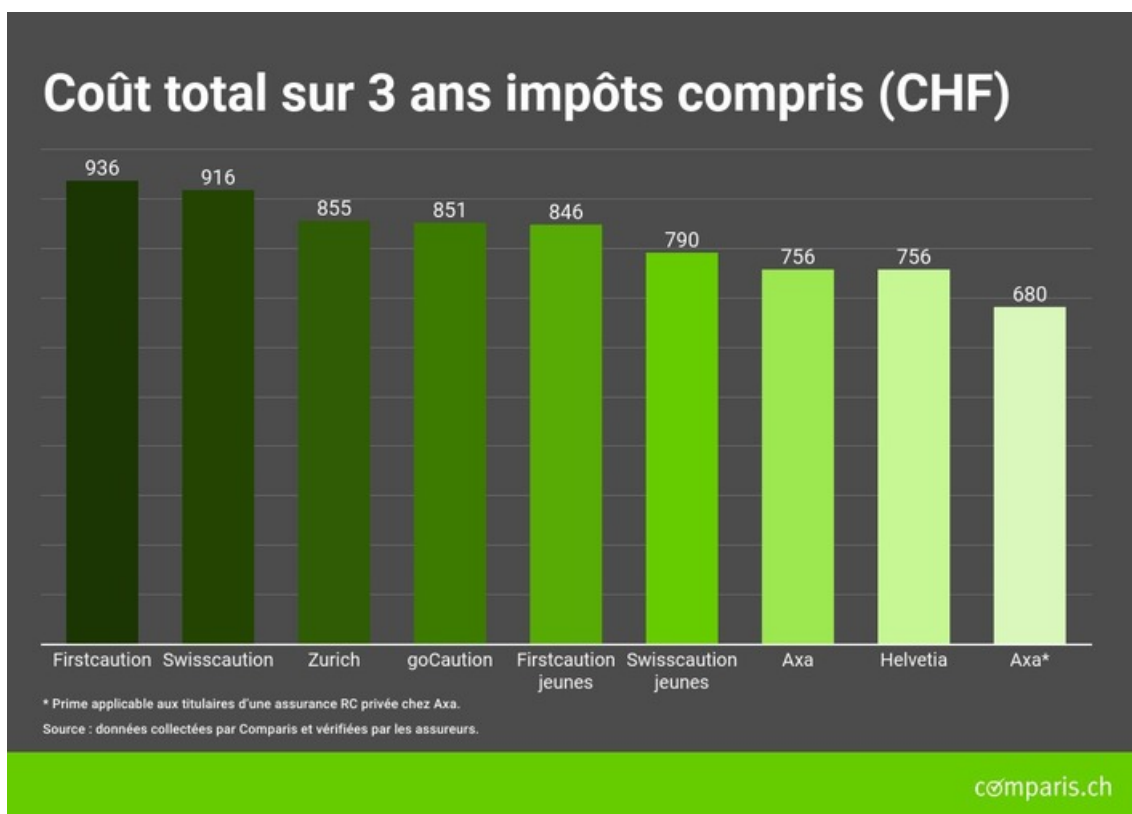


25.03.2021 – 00:31 Uhr

Communiqué de presse : Assurances garantie de loyer : vastes écarts de prix**Communiqué de presse****Analyse Comparis sur l'assurance garantie de loyer et les comptes pour garantie de loyer****Assurances garantie de loyer : vastes écarts de prix**

En matière d'assurance garantie de loyer, les primes varient considérablement : la plus chère revient à plus de 900 francs sur trois ans pour les locataires, soit presque 40 % de plus que l'assurance la moins onéreuse du comparatif. C'est ce que révèle une analyse effectuée par Comparis. Quelle que soit l'assurance choisie, le montant acquitté pour la prime est perdu. Par contre, le montant versé pour une caution, lui, est rémunéré, et les locataires le récupèrent lorsqu'ils déménagent. « Souscrire une assurance garantie de loyer n'est pertinent qu'en cas de difficultés financières passagères », affirme Frédéric Papp, expert Argent chez Comparis.

Zurich, le 25 mars 2021 – Plus de 20 % de la population suisse envisage de déménager au cours des douze prochains mois, comme en témoigne la récente enquête représentative Comparis sur le [comportement en matière de déménagement en Suisse](#). La loi autorise les bailleurs à demander jusqu'à trois mois de loyer au titre de la caution. Les assurances garantie de loyer avancent le montant de cette caution pour les nouveaux locataires qui, en contrepartie, versent une prime annuelle. Et sur ce point, les écarts sont considérables. C'est ce que démontre une analyse de Comparis, le comparateur sur Internet, portant sur six assurances garantie de loyer. Smartcaution n'a pas souhaité participer au comparatif.

Presque 40 % d'écart entre les primes

Chez Firstcaution, la souscription d'une assurance garantie de loyer sur trois ans pour une caution de 6000 francs coûte 936 francs. C'est presque 40 % de plus que chez Axa, où la prime s'élève à 680 francs. Mais attention, Axa n'applique ce tarif qu'à celles et ceux qui choisissent également cette compagnie pour l'assurance responsabilité civile privée. Sinon, la prime se chiffre à 756 francs. Un tarif identique à celui de Helvetia, à ceci près que Helvetia n'impose pas la souscription d'une assurance RC privée. Il faut compter 916 francs pour l'assurance proposée par Swisscaution, filiale de La Mobilière. Viennent ensuite Zurich Assurances et goCaution, qui facturent respectivement 855 et 850 francs.

Pour Frédéric Papp, expert Argent chez Comparis, ces écarts significatifs sont d'autant plus gênants que l'argent est perdu quoi qu'il arrive. « Les primes sont exigibles dans tous les cas. Si les locataires provoquent un dégât dans l'appartement, l'assurance garantie de loyer leur permet simplement de se voir avancer la somme d'argent nécessaire à la prise en charge dudit dégât. Ensuite, l'assureur demande le remboursement de la somme au locataire », explique l'expert. Dans le cas d'un dépôt de caution en revanche, l'argent est rémunéré. Et à la fin du bail, cet argent est restitué au locataire, déduction faite du montant des éventuelles réparations à effectuer.

Rabais pour les jeunes : un trompe-l'œil

Swisscaution et Firstcaution accordent un rabais aux clients de moins de 26 et 30 ans respectivement. Or, malgré tout, les primes cumulées de 846 francs (Firstcaution) et de 790 francs (Swisscaution) ne sont pas les plus avantageuses.

Plus de la moitié du montant de la caution dépensé en primes au bout de dix ans

« Souscrire une assurance garantie de loyer ne doit être envisagé que pour pallier des difficultés financières passagères », affirme F. Papp. Plus la durée du contrat est longue, plus l'assurance revient cher au souscripteur.

Comparis a ainsi calculé le montant cumulé des primes pour des durées contractuelles de cinq et dix ans (montant de la caution : 6000 francs). Pour un contrat de cinq ans, le montant des primes oscille entre 1134 francs (Axa) et 1608 francs (Firstcaution). Sur 10 ans, ce sont plus de 3268 francs qui sont engloutis en primes avec l'assurance la plus chère (Swisscaution), soit plus de la moitié du montant de la caution.

Comptes pour garantie de loyer : option la plus avantageuse

Les locataires s'en tirent sans conteste mieux en versant l'intégralité de la caution sur un compte de dépôt prévu à cet effet. « Il faut toutefois être attentif lors du choix de la banque où sera placé l'argent », précise F. Papp. L'analyse effectuée par Comparis révèle en effet que si certaines banques se contentent de rémunérer les avoirs, d'autres facturent jusqu'à 150 francs au titre des frais d'ouverture (Banque cantonale du Valais) ou jusqu'à 100 francs pour la clôture du compte (Banque Cantonale Vaudoise).

En règle générale, c'est le bailleur qui précise auprès de quel établissement bancaire ouvrir le compte pour garantie de loyer. « Mais rien ne s'oppose à ce que la relation bancaire soit négociée. Il vaut mieux choisir une banque qui verse des intérêts sans appliquer de frais », ajoute F. Papp.

Pour plus d'informations :

Frédéric Papp

Expert Argent

Téléphone: 044 360 34 30

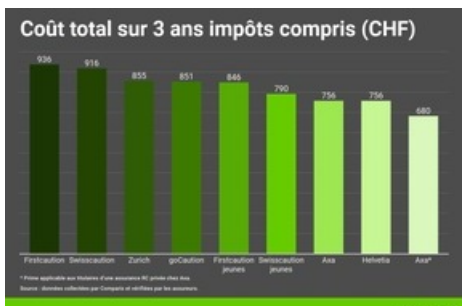
E-mail: media@comparis.ch

comparis.ch

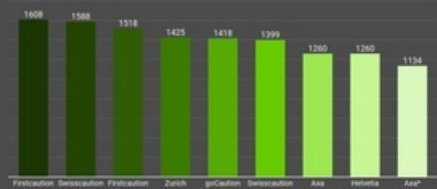
À propos de comparis.ch

Avec plus de 100 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommateurs à la prise de décision. Entreprise créée en 1996 par l'économiste Richard Eisler, comparis.ch emploie aujourd'hui quelque 180 collaborateurs à Zurich.

Medieninhalte



Coût total sur 5 ans impôts compris (CHF)



* Frais applicables aux titulaires d'une assurance RLI pendant cinq ans.
Source: données collectées par l'Institut et validées par les assureurs.

applicables aux comptes pour garantie de loyer

	Taux d'intérêt	Frais d'ouverture (CHF)	Frais de tenue de compte (CHF)	Frais (CHF)
ale d'Argovie	0%	30	Aucuns	Aucu
	0,01%	Aucuns	Aucuns	25
ale d'Appenzell	0,03%	Aucuns	Aucuns	8
	0,1%	Aucuns	Aucuns	50
	0,03%	Aucuns	Aucuns	10
	0,01%	Aucuns	Aucuns	Aucu
ale de Bâle-	0,025%	Aucuns	Aucuns	20
ale de Bâle	0,01%	Aucuns	Aucuns	Aucu
ale Bernoise	0,01%	20	Aucuns	Aucu
	0%	100	Aucuns	Aucu

Impôts et déduits par les assureurs.

	Taux d'intérêt	Frais d'ouverture (CHF)	Frais de tenue de compte (CHF)	Frais (CHF)
ale de Fribourg	0,05%	Aucuns	Aucuns	30
ale de Genève	0,01%	10-50*	Aucuns	Aucu
ale de Glaris	0,02%	Aucuns	Aucuns	20
ale des Grisons	0,025%	50	Aucuns	Aucu
ale de Lucerne	0%	50	Aucuns	Aucu
	0,01%	Aucuns	Aucuns	Aucu
ale Neuchâteloise	0%	50	Aucuns	Aucu
ale de Nidwald	0%	30	Aucuns	20
ale d'Obwald	0%	Aucuns	Aucuns	Aucu
	0%	Aucuns	Aucuns	15
ale de	0,05%	Aucuns	Aucuns	50

* 10 CHF de 1993 à 10 000 CHF, de 10 CHF à 10 000 CHF.
Selon le montant de l'apport.
Impôts et déduits par les assureurs.

	Taux d'intérêt	Frais d'ouverture (CHF)	Frais de tenue de compte (CHF)	Frais (CHF)
ale de Schwyz	0,01%	30	Aucuns	10
ale de Saint-	0,025%	50	Aucuns	Aucu
ale de	0%	50	Aucuns	Aucu
	0%	Aucuns	Aucuns	Aucu
ale d'Uri	0%	Aucuns	Aucuns	20
	0%	Aucuns	Aucuns	15
ale Vaudoise	0%	Aucuns	Aucuns	100
ale du Valais	0,025%	150	Aucuns	Aucu
ale de Zoug	0%	30 (à partir du 01.04.21)	Aucuns	20
ale de Zurich	0,01%	Aucuns	Aucuns	20

Impôts et déduits par les assureurs.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100867708> abgerufen werden.